

Module Ressources Humaines

Objectif



Le programme a pour objectif de développer trois champs de compétence nécessaires aux fonctions ressources humaines et relations sociales dans la gestion des plans de rémunération variable :

- ⊗ Méthodologie de conduite d'un projet d'évolution des plans de rémunération variable
- ⊗ Fondamentaux et principaux ressorts de cet outil managérial pour comprendre le processus de motivation par la rémunération variable
- ⊗ Gestion du contrat de travail et des instances de représentation du personnel

Agenda



- Les bases de la rémunération variable
 - ⊗ A quoi sert la rémunération variable ?
 - Comment fonctionne la motivation par la rémunération variable ?
- Choisir la rémunération variable
 - ⊗ Quels sont les différents modes de rémunération variables et quels en sont les moteurs de calculs ?
 - Classement, Commissionnement, Prime d'Objectifs
 - ⊗ Quel indicateur choisir ?
 - Définir correctement les résultats attendus et l'exigence de la performance
 - Garantir une objectivité dans le qualitatif
 - ⊗ Choisir la bonne période de performance
- Définir un système de rémunération variable équitable
 - ⊗ Comment définir un barème ?
 - Progressivité du barème, sélectivité et différenciation
 - ⊗ Comment fixer des objectifs individuels ?
 - Des objectifs précis et équitables
- Mettre en place et assurer la gouvernance des dispositifs de rémunération variable
 - ⊗ Comment conduire un projet d'évolution ou de création des plans de rémunération variable ?
 - ⊗ Définir la politique de rémunération variable
 - ⊗ Définir le dispositif et contrôler les effets avec les simulations (limites et intérêts)
 - ⊗ Quand faut-il mettre en place des garanties ?
 - ⊗ Conduire l'évolution du dispositif de rémunération variable
- Gestion des échanges avec les instances représentatives du personnel
 - ⊗ Quels sont les éléments de la rémunération variable devant être présentés en information ou en consultation ?
- Gestion du contrat de travail
 - ⊗ Quels sont les éléments de la rémunération variable devant être détaillés dans le contrat de travail et comment les rédiger ?
- Les obligations des responsables de ressources humaines
 - ⊗ Comment garantir un calcul de prime conforme et traçable ?
 - ⊗ Quelles sont les obligations vis-à-vis de la paie (période, ...) ?
 - ⊗ Comment gérer les règles de primes spécifiques (absence, départ, ...) ?

LA GESTION DE L'ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS DE RÉMUNÉRATION VARIABLE PAR LES RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES

Primeum

Module Ressources Humaines

Public visé



RH

Ce module s'adresse aux différents acteurs des ressources humaines et relations sociales intervenant dans la conception et la gestion des plans de rémunération variable.

Modalités



8 - 10
personnes



Salle de réunion
Mise à disposition
par l'entreprise



7 heures
1 journée
en présentiel



Ordinateur
Power Point

Déroulement de la formation



En amont de la formation :

- Le client envoie à Primeum la liste des participants à la formation avec leur adresse e-mail
- Le responsable de la formation envoie aux participants l'invitation à la journée de formation avec le programme



En début de formation :

- Chaque stagiaire reçoit :
 - Le programme de la formation et de la journée
 - Un support de la formation
- Un tour de table où chaque participant peut exprimer ses attentes spécifiques et interrogations éventuelles par rapport à la formation



En fin de formation :

- A l'issue de la formation le participant maîtrise les enjeux de la rémunération variable, sa gouvernance, ainsi que les modalités des échanges avec les relations sociales
- Un questionnaire d'évaluation afin de nous faire part de votre feedback



Suivi:

- Dans la continuité de la formation, le participant met en pratique les connaissances et compétences acquises
- Une évaluation 3 mois après la formation est effectuée par questionnaire

Contact



- Pour tout renseignement sur cette formation, vous pouvez contacter Rouben Metzger :
 - Mail : rouben.metzger@primeum.com
 - Tel : +33 1 78 94 95 42